

AFFAIRE N- 7.

OBJET : POINTS NOIRS : AMELIORATION DES RESEAUX E.P. ET E.U.

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous sou mets une nouvelle liste d'opérations relatives à la suppression des points noirs dans divers secteurs de la Ville et des Ecart s.

- Assainissement des voies perpendiculaires à la rue Monthyon
- Construction de caniveaux Allée des Manguiers
- Construction caniveau Chemin Bancoul
  - Construction caniveau bétonné Chemin Finette et CD.49
  - CD.43 - Assainissement E.P.
  - Déviation réseau E.P. Chemin des Fougères
  - Evacuation E.P. Chemin du Stade à St-Bernard
  - Evacuation E.P. Quai Ouest
- Construction caniveau Rampes de St-François
  - Evacuation E.P. rue de la Chapelle à la Source
- Construction réseau E.U. rue du Général de Gaulle
  - Renforcement réseau E.P. rue Maréchal Leclerc
  - Evacuation E.P. rue de la Petite Ile
  - Amélioration réseau E.U. ruelle Paris
  - Amélioration réseau E.P. à la Bretagne
  - Caniveau voie d'accès à la STUD
  - Récupération des E.P. du lotissement de Moufia
  - Construction de caniveau rue des Tamarins à Montgaillard
- Construction réseau E.U. rue Doret

Le financement de ces travaux sera prélevé sur les crédits de 2 600 000 F du programme complémentaire de "suppression de points noirs 1982" subventionné à 20 % par le Ministère de l'Intérieur.

.../...

